

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Concernant la signature d'un avenant pour la
prolongation de la convention de subvention
EMVIBAG

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n° 14072013 de la Commission du 28 décembre 2013 à l'application des articles L212 et L213 du Code de l'urbanisme et de l'occupation du territoire aux actes de moins de 100 000 euros, jusqu'au 31 décembre 2023 par le règlement (M) n° 20200717 de la Commission du 2 juillet 2020.
Vu le règlement relatif à l'aide financière à la transformation numérique voté à l'unanimité de la commission COMED-UR adoptée par décision concernant la mise en place d'un dispositif de soutien aux entreprises limogaises en date du 3 juin 2020 et l'avenant à la Convention relative à la mise en œuvre du SROES concernant le dispositif de transformation numérique adopté le 12 août 2020.
Vu la délibération n° 74 du 28 décembre 2020 portant sur l'adoption du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises sur son territoire et l'avenant à la Convention relative à la mise en œuvre du SROES concernant l'adoption du dispositif de transformation numérique adopté le 7 avril 2020.
Vu la demande écrite à la transformation numérique déposée par EMVIBAG le 13 juin 2020.
Vu la Convention signée entre Limoges Métropole et l'entreprise EMVIBAG en date du 12 décembre 2018.
Vu l'avis simple de la commission en date du 20 novembre 2023.

CONSIDÉRANT que le projet sera dans la réalisation des actions subventionnées et indépendantes à la volonté du bénéficiaire.

DÉCIDE

Article 1 - Un avenant de prolongation à la convention de subvention signée le 12 décembre 2018 avec l'entreprise EMVIBAG, sera conclu jusqu'au 30 juin 2024.
Article 2 - Tous les autres articles prévus par la convention initiale restent inchangés.

Fait à Limoges, le 07 DEC 2023

Le Président de Limoges Métropole,


Reçu de la secrétaire - Mairie de Limoges
le 07/12/2023 à 14h05
Pour en faire connaître le contenu à
Monsieur le Maire
Date de l'impression : 07/12/2023

DÉCISION

Décision concernant la signature d'un avenant pour la prolongation de la convention de subvention EMVIBAG

1 DOCUMENT - Publié le 11 Décembre 2023



DEC_ECO_24703_AIDE_TRANSFORMATION_NUMERIQUE_EMVIBAG_AVENANT_01.pdf
(.pdf, 99,4 Ko)

 TÉLÉCHARGER